

DELFL scolaire

Session 2016

Académie de CAEN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE JURY

DELFL A2 et B1 :

- Écrit : le 17 mai 2016 matin
- Oraux : du 17 au 24 mai 2016

DELFL A1 :

- Écrit : le 7 juin 2016 matin
- Oraux : le 7 juin 2016 après-midi

Présidente du jury : Patricia FIZE (I.A.-I.P.R. de lettres ; Directrice du Centre Philippe Lucas)

Coordonnateur examen : Anne ROUE (Chargée de mission CASNAV)

Division des Examens et Concours : Catherine WION (chef DEC); Eloïse PERFEZOU (chargée du DELFL scolaire)

Qu'est-ce que le DELF scolaire ?

Le **DELF** (diplôme d'étude de la langue française) certifie les compétences en français de candidats de nationalité étrangère ou français originaires d'un pays non francophone, scolarisés dans un établissement habilité. Le DELF comporte trois niveaux (A1, A2, B1), niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Les certifications sont distinctes les unes des autres. Le DELF est décliné en version adulte, junior et scolaire. Une version "DELF professionnel" a été ajoutée à l'ensemble.

Le **DELF scolaire** existe en France depuis 2005. Une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et le CIEP l'a officialisé. Il permet de valider des acquis en français et constitue une forte motivation pour l'apprentissage de la langue chez les EANA (élèves allophones nouvellement arrivés). Il a été expérimenté pour la première fois en juin 2007 dans l'académie de Caen.

Les épreuves permettent de déterminer le niveau des candidats sur quatre compétences :

- compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit.
- production écrite et production orale.

Modalités de mise en œuvre :

Les niveaux A2 et B1 sont proposés sur l'académie de Caen depuis la mise en œuvre du DELF scolaire (2007). Le niveau A1 a été ajouté en 2012. Il vise essentiellement à qualifier les jeunes de 16 à 18 ans ayant un très faible capital scolaire et pour qui le DELF représente un moyen de validation des acquis particulièrement important. Son recrutement est donc strictement limité aux élèves pour qui la présentation à un diplôme qualifiant est, dans un premier temps, impossible.

La Division des Examens et Concours est le service support à la mise en œuvre de l'examen. Le CASNAV en assure l'organisation et l'encadrement. Pour la première fois cette année, quatre centres d'examen ont été ouverts. Un dans l'Orne, deux dans la Manche, un dans le Calvados pour les niveaux A2 et B1. Les épreuves écrites se sont déroulées le 17 mai matin pour le A2 et B1, et le 7 juin matin pour le A1.

La campagne de «pré-inscription» menée auprès des établissements (collèges et lycées publics et privés) en début d'année civile a fait remonter les demandes potentielles. Les inscriptions définitives ont été closes en mars. Jusqu'à cette date, les modifications restent possibles, ce qui laisse aux établissements le temps d'adapter le niveau d'inscription au regard de la progression des élèves.

Pour la première fois cette année, le nombre croissant d'inscrits et la nécessité d'être au plus près des lieux de scolarisation des candidats, ont imposé l'ouverture de quatre centres d'examen en parallèle pour le A2 et le B1. Des établissements scolaires ont été mobilisés pour accueillir les épreuves ainsi que des jurys et correcteurs qui ont pour la première fois encadré les épreuves écrites. Les chefs d'établissement ont apprécié cette relocalisation des épreuves.

Déroulement des épreuves :

Pour les niveaux A2 et B1, les épreuves écrites ont eu lieu le mardi 19 mai de 9h30 à 11h30. Les oraux ont commencé le mardi dès 13h30 jusqu'au vendredi 22 mai. Les corrections se sont déroulées le mercredi 27 mai.

Pour le niveau A1, les épreuves se sont déroulées le 2 juin, tant pour l'écrit que pour l'oral, ainsi que les corrections, compte tenu du petit nombre d'inscrits.

Seul un candidat a été empêché de passer l'épreuve écrite compte tenu de son retard trop important.

La plupart des établissements qui présentent des candidats les font accompagner sur les lieux de l'examen par un parent ou un référent. S'il y a eu quelques aménagements des horaires de passage pour l'examen oral en fonction de

problèmes médicaux ou de transport, l'organisation a été toutefois conforme au cadre tel qu'il avait été défini par la DEC et le CASNAV.

Nous rappelons chaque année la nécessité pour les établissements de relire le document de convocation avec le candidat. La passation des épreuves écrites a tenu compte de tous les impératifs du CIEP. Les vérifications d'identité n'ont posé aucun problème, les collèges et lycées ayant anticipé le manque de papiers « officiels » en proposant une attestation de scolarité avec photo.

Les Locaux :

À Caen

Nous avons à nouveau sollicité l'université pour retenir les deux amphithéâtres de l'annexe Vissol qui ont l'avantage d'être contigus. La dégradation de ces deux amphithéâtres, et notamment l'état de l'amphithéâtre Grémillon, conduit à envisager un autre lieu pour l'année prochaine. À noter le soutien logistique extrêmement accueillant des personnels de l'université. L'ESPE fournit les salles nécessaires à la tenue des examens oraux A2-B1. La mise à disposition d'un bâtiment (primaire) pour le DELF offre un cadre facilitant et convivial pour l'accueil des candidats, des parents ou accompagnants. Cette précieuse collaboration ne sera pas reconduite l'année prochaine puisque les locaux ne nous seront plus ouverts en raison de travaux à l'université qui vont conduire à une utilisation totale des salles de l'ESPE.

Le niveau A1 s'est tenu le 2 juin dans le même bâtiment à l'ESPE, tant pour l'écrit que pour l'oral.

À Alençon

le collège Louise Michel a accueilli les épreuves orales et écrites dans de bonnes conditions

À Saint Lô

Il faudra sans doute envisager un autre lieu sur Saint Lô car l'accueil dans un lycée professionnel à cette époque de l'année est délicat. Les locaux sont déjà extrêmement sollicités ainsi que les personnels.

À Cherbourg

De très bonnes conditions de passation, en particulier pour l'oral au Lycée Grignard. Ce Lycée a l'avantage d'être central, de mettre à disposition des petites salles parfaites pour les épreuves orales, des salles en proximité du CDI, qui a offert un espace d'attente très agréable pour les candidats.

Jurys examinateurs et correcteurs :

Le nombre de jurys examinateurs validés cette année n'a pas pu couvrir tous les besoins. Nous avons dû solliciter de nouveaux collègues qui se sont portés volontaires pour compléter leur formation dans ce domaine lors d'un stage le 31 mars dernier. Ces enseignants sont venus compléter les binômes où siégeait forcément un jury validé.

En tout 25 personnes différentes ont été mobilisées avec des investissements différents. Cela permet la constitution d'un réseau d'enseignants compétents sur le territoire de l'Académie ;

Pour la correction des copies six correcteurs ont été sollicités.

L'augmentation du nombre de candidatas nécessitera de mettre en place une formation en 2016-2017 pour habiliter de nouveaux jurys et renouveler les volontaires. Cette formation de 15 heures est inscrite dans le Plan Académique de Formation. L'organisation des oraux tient bien sûr compte de l'impératif que des professeurs n'examinent pas leurs élèves.

Surveillants :

Que se soit pour le A1, le A2 et le B1, la présence de surveillants en plus des jurys est absolument nécessaire. En ce qui concerne les épreuves écrites, ce public de collégiens et de lycéens demande à être encadré. En ce qui concerne les épreuves orales, à chaque niveau, les candidats ont des sujets à tirer au sort et à préparer. Ils doivent donc être accueillis avant de rencontrer les jurys.

DELFS COLAIRE 2016
ORGANISATION DES NIVEAUX A2 ET B1

ÉPREUVES ÉCRITES DU MARDI 17 MAI DE 09H30 à 11H30

DÉPARTEMENTS	LIEUX	COORDONNATEURS
14	Université de Caen Amphithéâtres Marie de Clèves et Grémillon	2
50	Lycée Grignard - CHERBOURG	2
	Lycée Curie/Corot – SAINT-LO	2
61	CLG Louise Michel - ALENCON	2

Convocation des coordonnateurs à 09H00.

Livraison des Sujets et des CD dans les centres d'examen.

Les Provisseurs organisent les surveillances (professeurs volontaires).

ÉPREUVES ORALES

CALVADOS	ESPE CAEN – BÂTIMENT PRIMAIRE	Mardi 17 Mai Après-Midi Mercredi 18 Mai Matin Jeudi 19 Mai Matin
----------	-------------------------------	--

JURYS (8x2)		
Mardi 17 Après-Midi (5 jurys) 48 CANDIDATS A2	Mercredi 18 Matin (5 jurys) 29 candidats A2 18 candidats B1	Jeudi 19 Matin (4 jurys) 39 candidats B1

MANCHE	LYCÉE GRIGNARD - CHERBOURG	Mardi 24 Mai Journée
--------	----------------------------	----------------------

JURYS (3x2)	
MATIN 3 Jurys x 2 17 candidats B1	APRÈS-MIDI 3 jurys x 2 16 candidats A2

MANCHE	LYCÉE CURIE/COROT – SAINT-LÔ	Lundi 23 Mai Journée
--------	------------------------------	----------------------

JURYS (3x2)	
MATIN 3 Jurys x 2 26 candidats A2	APRÈS-MIDI 3 Jurys x 2 6 candidats A2 - 24 candidats B1

ORNE	CLG LOUISE MICHEL ALENÇON	Mardi 17 Mai Après-Midi
------	---------------------------	-------------------------

JURYS (3x2)
APRÈS-MIDI
3 jurys x 2
11 candidats A2 – 18 candidats B1

CORRECTION DES ÉCRITS

Date : LE VENDREDI 27 MAI à 09H30

CORRECTEURS
6 correcteurs

DELIBERATION

Date : LE MARDI 31 MAI à 15H00

DELF 2016
ORGANISATION DU NIVEAU A1

ÉPREUVES ÉCRITES DU MARDI 7 JUIN 09H30 à 11H30

Date : LE MARDI 7 JUIN DE 09H30 à 11H30

Lieu : ESPE DE CAEN – BÂTIMENT PRIMAIRE

ÉPREUVES ORALES DU MARDI 17 MAI APRES MIDI

Date : LE MARDI 7 JUIN à 13H30

Lieu : ESPE DE CAEN – BÂTIMENT PRIMAIRE

JURYS (3x2)
37 candidats

CORRECTION DES ÉCRITS

Date : LE VENDREDI 10 JUIN à 09H30

2 CORRECTEURS

DELIBERATION

Date : LE VENDREDI 10 JUIN EN FIN DE MATINÉE

Le profil des candidats :

La lettre accompagnant la préinscription précise le profil des candidats qui peuvent prétendre au DELF. Il est néanmoins important de préciser que le DELF n'a que peu d'intérêt pour les enfants présents sur le territoire depuis de nombreuses années et qui ont pu s'inclure dans le parcours scolaire français .

Le public prioritaire pour le A1 doit être le public NSA, qu'il soit scolarisé en lycée professionnel ou bien suivi en UPE2A.

Inscrits par nationalité

SYRIENNE	32
AFGHANE	22
KOSSOVIENNE	17
MALIENNE	17
ALBANAISE	14
RUSSE	13
MONGOLE	12
NORVÉGIENNE	12
BANGLADAISE	9
ALGÉRIENNE	8
ITALIENNE	7
BRITANNIQUE	6
CONGOLAISE	6
ÉGYP TIENNE	5
IRAKIENNE	5
NIGÉRIANE	5
PAKISTANAISE	5
SIERRA-LEONAISE	5
SOMALIENNE	5
UKRAINIENNE	5
ARMÉNIENNE	4
GÉORGIENNE	4
TUNISIENNE	4
TURQUE	4
ANGOLAISE	3
CHINOISE	3
ÉRYTHRÉENNE	3
INDIENNE	3
JAPONAISE	3
LIBANAISE	3
MAROCAINE	3
NÉERLANDAISE	3
SOUDANAISE	3
AMÉRICAINNE	2
ESPAGNOLE	2
GUINÉENNE	2
KIRGHIZE	2
LIBYENNE	2
MOLDAVE	2
PÉRUVIENNE	2
PHILIPPINE	2

ROUMAINE	2
SÉNÉGALAISE	2
TCHADIENNE	2
VIETNAMIENNE	2
ARGENTINE	1
BELGE	1
CAMBODGIENNE	1
CANADIENNE	1
CHINOISE (TAÏWAN)	1
ÉQUATORIENNE	1
FRANÇAISE	1
IVOIRIENNE	1
LETTONE	1
MEXICAINE	1
OUZBÈKE	1
PORTUGAISE	1
SERBE	1
SLOVAQUE	1
SUISSE	1
TOTAL INSCRITS	292

Résultats

Pour mémoire les résultats de la session 2015

	PRÉSENTS	ADMIS	NON ADMIS	TAUX DE RÉUSSITE
A1	15	11	4	73,3 %
42	93	82	11	88,2 %
B1	99	89	10	89,1 %
TOTAL				

Résultats session 2016

	PRÉSENTS	ADMIS	NON ADMIS	TAUX DE RÉUSSITE
A1	34	28	6	83 %
A2	126	103	23	81,7 %
B1	106	79	27	74,5 %
TOTAL	266	208	58	78,2 %

Résultats globaux :

Le pourcentage de réussite est, comme pour les années précédentes, sensiblement identique sur les niveaux A2 et B1 et il avoisine les 80%. Les écarts sur les 4 épreuves ne sont pas significatifs. Comme d'habitude, c'est la production orale qui présente les moyennes les plus fortes sur les trois niveaux d'examen.

Le niveau A1 reste difficile à atteindre pour certains élèves qui sont arrivés en situation d'illettrisme dans leur langue d'origine. Même si l'examen n'a pas vocation à évaluer le niveau scolaire, il s'appuie néanmoins sur des compétences en lecture, en écriture, en compréhension et en production, que les jeunes n'ont pas encore acquises et qui les pénalisent alors qu'ils peuvent par ailleurs témoigner d'une belle progression en production orale.

De même, les plus jeunes collégiens (6^e et 5^e) sont en difficulté par rapport au DELF notamment du fait de la nature des situations de communication proposées qui ne leur correspondent pas toujours. L'exercice 3 de la production orale fait appel à des compétences d'analyse et d'argumentation qui mettent les plus jeunes en difficulté.

Par ailleurs, et en particulier pour le A1, il n'est forcément nécessaire de présenter des candidats arrivés seulement depuis trois ou quatre mois car ils feront encore l'objet d'un suivi l'année scolaire suivante et pourront donc plus sûrement être en réussite l'année d'après.

Département d'origine

Des écarts importants concernant les inscriptions entre les trois départements : Seul l'Orne voit une fois encore le nombre d'inscrits diminuer.

Ces chiffres sont à rapprocher du nombre réel d'allophones accueillis depuis ces dernières années. L'enquête sur les EANA de l'académie en 2015/2016 nous permet aujourd'hui d'établir une comparaison au moins en termes de proportionnalité sur les inscriptions DELF.

Nombre d'admis par centre d'examen pour le A2 ET B1

	A2	B1	TOTAL
CAEN	62	31	93
SAINT-LÔ	25	19	44
CHERBOURG	11	11	22
ALENÇON	5	18	2

Conclusion

Le nombre global de candidats présente une augmentation très significative cette année qui correspond à l'augmentation des arrivées dans l'Académie. Au total, ce sont donc 292 jeunes qui ont été inscrits (contre 165 en 2014) et 266 qui ont passé le Delf Scolaire contre 144 candidats en 2014. 166 élèves étaient présents pour la session DELF Scolaire 2013 et 129 en 2012.

Perspectives et préconisations :

Le Delf scolaire a cette année pris une nouvelle dimension sur l'académie de Caen . L'ouverture de quatre centres d'examen, pour se situer en proximité des candidats, permet d'impliquer davantage les établissements et les enseignants concernés par l'accueil des allophones . Cette répartition en quatre centres d'examen est donc à poursuivre.

Le Delf scolaire remplit bien ses missions : il permet de toucher le public cible et de valoriser la montée en compétences des élèves.

**Tous les éléments chiffrés et statistiques sont réalisés par la DEC 5
Rectorat Académie de Caen**

1) DELF Scolaire 2015 : inscrits/présents**A1**

- Inscrits : 37
- Présents : 34
- Absents : 3
- Présents/Inscrits : 91,9 %

A2

- Inscrits : 138
- Présents : 126
- Absents : 12
- Présents/Inscrits : 91,3 %

B1

- Inscrits : 117
- Présents : 106
- Absents : 11
- Présents/Inscrits : 90,6 %

Total

- Inscrits : 292
- Présents : 266
- Absents : 26
- Présents/Inscrits : 91,1%

2) Taux de réussite ou d'échec

Niveau	Présents	Admis	Admis/présents	Non Admis	Non Admis/présents
A1	34	28	83 %	6	23,5%
A2	126	103	81,7%	23	18,3%
B1	106	89	90,6,%	27	25,5%
TOTAL	266	208	78,2%	58	21,8%

3) Moyennes par sous-épreuves

RECTORAT – DEC5	DELF SCOLAIRE - Session 2015			
sous-épreuves :	Compréhension de l'oral (sur 25)	Compréhension de l'écrit (sur 25)	Production écrite (sur 25)	Production orale (sur 25)
A1	16,74	13,87	14,54	20,62
A2	15,42	15,19	16,29	21,28
B1	13,56	14,16	17,32	22,2

Jurys d'harmonisation

Les jurys d'harmonisation des épreuves se sont déroulés sous la présidence de madame Patricia FIZE dans la continuité des corrections et des saisies de notes de la DEC les 23 mai 2012 et 3 juin 2014